



ALPA

Association Logement Pays d'Aix

RAPPORT D'ACTIVITE

2016

2 avenue Albert Baudoin - 13090 Aix-en-Provence
Tél. : 04 42 17 43 43 - Fax : 04 42 17 43 44

E-mail : accueil@alpa-asso.org
Site Internet : www.alpa-asso.org

Association Loi 1901

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
FOCUS – LA MISE EN SYNERGIE DES EXPERTISES EXPERENTIELLES	6
I/ Les personnes accompagnées, au centre des dynamiques participatives	6
II/ L’intervention des bénévoles, pour un lien renforcé	6
III/ Reportage photos et commentaires.....	8
L’ACTIVITE DE L’ALPA EN QUELQUES CHIFFRES.....	29
➤ Le maillage du territoire.	29
➤ Les ressources des ménages.....	29
➤ La composition des familles.	29
➤ L’accès au logement des ménages durant l’accompagnement.....	29
➤ L’engagement des fonds propres de l’ALPA.	30
LES DISPOSITIFS DE LOGEMENTS ACCOMPAGNES	30
➤ La location sous location (ou intermédiation locative) avec glissement de bail	30
➤ Les Logements temporaires (ALT)	31
➤ La Pension de famille « Les Pléiades ».....	33
LES PERMANENCES D’ACCES AU DROIT	33
➤ L’accès à l’information : Le Point Information Logement (PIL).....	33
➤ L’accès au conseil juridique et social : L’Antenne de Prévention des Expulsions Locatives (APEL)	33
➤ L’accès à l’assistance juridique et à la défense des droits : La Permanence d’Accès aux Droits Liés à l’Habitat (PADLH)	34
➤ La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX).....	34
➤ L’accès à la Culture : l’association « Culture du Cœur ».....	34
LES MESURES D’ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISEES	35
➤ L’Accompagnement Social Lié au Logement (ASELL).....	35
➤ L’Atelier Recherche Logement (ARL)	35
➤ Les accompagnements au relogement (Convention CAF/ALPA)	36
➤ Le partenariat avec PAH (Pays d’Aix Habitat)	36
➤ Le Conseil de Vie Sociale (laisser ou enlever ou déplacer)	36
LA GESTION LOCATIVE.....	37
L’ACTIVITE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE DE L’ALPA	38
CONCLUSION	40
ANNEXE.....	42
GLOSSAIRE	43

Ont participé à ce rapport d'activité :

L'équipe de direction :

Hervé Sue
Julie Konarkowski

L'équipe administrative et technique :

Andry Ralambomanana
Carole Comte
Colette Matsuhara
Elodie Trevennec
Ludovic Fertille
Michel Médina

L'équipe sociale :

Nadia Angilieri
Sabrina Ciaccio
Sarah Borsani
Célia Galeron
Marie Anne Laffont puis Souraya HABBAS
Flora Vincent
Sandrine Ducoudert

Les membres bénévoles :

Monique Berger
Henri d'Herbès
Bernard Bartoli
Gilles Wattecamps
Jean Paul Roumagère
Anne Marie Oberto
Ouley Cilla
Patrice Mennesson

Personnes accompagnées :

Maryline
Cécile
Dalila
Djamila
Chloé
Patricia
Louis
André
Fred

INTRODUCTION

Nous avons pris l'habitude depuis quelques années d'introduire dans ce rapport d'activité une rubrique « FOCUS ». Ces textes décrivent et mettent en exergue des thèmes qui ont marqué l'année. Ils sont le reflet de l'acuité du travail développé tout au long de l'année, de la permanence de la réflexion qui sous-tend chaque action et enfin de la vivacité du projet associatif qui innove régulièrement.

L'année 2016 a été marquée par la formalisation de l'accueil des bénévoles au sein de l'équipe de l'ALPA et par la participation des personnes accompagnées. C'est sous cette double priorité que nous avons œuvré au cours de ces derniers mois.

Depuis plusieurs années, le bénévolat est considéré à l'ALPA comme ne devant pas nécessairement se limiter au domaine de l'administration de l'association mais s'étendre plus généralement aux interventions auprès du public. C'est une des manières de demeurer une organisation militante, bien que son existence soit liée à la commande publique et son fonctionnement ressemble à celui d'une entreprise. Dès lors, comment penser cette contribution à l'action de terrain ? Comment l'organiser ? Comment faire de cette initiative une plus value au bénéfice du public accueilli ?

Le choix a été d'articuler l'intervention des bénévoles avec celle des salariés. Nous avons travaillé sur les différences et les identités afin de dégager non pas de l'uniformité ou du mimétisme mais de la convergence et de la complémentarité. En effet, on peut cheminer vers un objectif commun en venant d'horizons distincts. Cette culture de la différence nous a permis de ne pas utiliser le bénévolat comme un ersatz, mais comme une contribution spécifique.

Dès 2013, l'intervention de bénévoles auprès du public est expérimenté, par des membres du bureau tout d'abord, puis par des bénévoles spécifiquement dédiés.

Après ces expérimentations, 2015 est l'année qui voit l'articulation des interventions entre salariés et bénévoles mieux organisée et prendre une proportion plus générale. Une campagne de recrutement est lancée. La participation de l'ALPA au forum annuel des associations d'Aix en Provence permet à des bénévoles de nous rejoindre. Le site internet de l'ALPA en faisant état des besoins de manière plus évidente, nous amène d'autres candidatures. Enfin les cooptations ou les initiatives individuelles apportent leur lot de bonnes volontés. Il est à noter que nous avons également recruté des bénévoles au sein des personnes accompagnées. Après un recensement des besoins, une organisation est proposée, chaque bénévole mettant à disposition son temps disponible. Des réunions régulières ayant pour objet de coordonner les interventions bénévoles / salariés, sont mises sur pied.

Cette année 2016 a vu se formaliser un peu mieux encore, cette question en termes de gestion des effectifs d'articulation et valorisation de ces interventions. Une charte et une convention d'engagement réciproque a été établie, l'accueil et l'accompagnement des bénévoles dans leur prise de fonction ont été organisés et le retour d'expérience des bénévoles, quant à l'action qu'ils conduisent, a commencé à être mis en place. Vous découvrirez ainsi dans ce document certains de ces aspects.

Enfin, nous intégrons maintenant dans les indicateurs de gestion budgétaire, la plus value que représente l'action bénévole à l'ALPA. Quelques éléments chiffrés figurent dans la rubrique « administrative et comptable ».

Autre aspect saillant de l'année 2016, la participation des personnes accompagnées. Sous ce terme générique se dissimule des réalités très diverses. Il faut tout d'abord indiquer que la participation des personnes est un axe fondamental du projet associatif.

Concernant le projet des personnes accompagnées, l'ALPA a, depuis son origine, associé les personnes. L'évaluation de la posture d'acteur est un préalable à l'accompagnement social. L'organisation d'actions collectives associant les personnes en valorisant leurs compétences est également une pratique ancienne.

En 2011, souhaitant développer cette approche, nous avons lancé une étude auprès des personnes ayant été accompagnées afin de recueillir leur avis sur l'accompagnement¹. Les résultats de cette étude ont été présentés aux participants, aux salariés et aux partenaires présents.

Le Conseil d'Administration de l'association, a souhaité également inviter les personnes accompagnées systématiquement aux assemblées générales, marquant ainsi cet engagement à chaque niveau d'organisation de l'ALPA.

En 2013, nous avons mis en œuvre une démarche plus formelle de travail collectif et avons créé un Conseil de Vie Sociale². Très rapidement, les personnes se sont saisies, des propositions de travail transformant en quelques années les pratiques de l'ensemble des intervenants de l'ALPA. L'ouverture de la Pension de Famille « Les Pléiades » en 2014, a de ce point de vue, été un accélérateur comme nous le verrons plus loin. A ce jour la participation des personnes accompagnées, est régulièrement envisagée, lors du développement du bénévolat nous l'avons vu, dans le cadre des actions collectives et individuelles, lors de la révision du projet associatif leur contribution a été extrêmement pertinente.

En 2016, pour la première fois nous avons associé les personnes accompagnées à l'élaboration de la réponse à un appel à projet³. L'une d'entre elles a participé à la présentation de ce projet à l'organisme financeur. Cette année, elles participent également à l'élaboration de ce rapport d'activité avec un photo reportage à découvrir page 8 de ce rapport.

L'ALPA définit dans sa feuille de route 2017 / 2022 ses orientations stratégiques. L'objectif numéro deux est de promouvoir une citoyenneté active et particulièrement de favoriser l'engagement des personnes accompagnées à la gouvernance de l'association. Il est important de signaler ici, que la participation des personnes accompagnées ne se décrète pas. Elle réclame certes d'être organisée, mais ne peut faire l'objet d'une quelconque obligation à l'endroit des personnes. Ces dernières doivent d'abord pouvoir bénéficier de l'aide de la collectivité. Si nous sommes convaincus que cette aide passe par un engagement citoyen, on ne peut exiger d'en voir la matérialisation uniquement par cette participation. Si une organisation comme la notre s'oblige aux moyens de la proposer, et de l'encourager, elle ne doit pas, pour autant, en faire une obligation de résultat sous peine d'instrumentaliser la situation des personnes.

¹ « Enquête qualitative sur la trajectoire des personnes ayant bénéficié des services de l'ALPA : quels enseignements ? »

² Nous rappelons ici, que l'ALPA n'est pas soumise aux obligations réglementaires en la matière. Les différentes démarches d'évaluation, d'amélioration continue de la qualité, de révision du projet et bien évidemment la participation des personnes accompagnées, sont conduites de manière purement volontariste de la part de l'Association.

³ Le projet de l'ALPA a été retenu par la Direction Régionale et Départementale Jeunesse Sports et Cohésion Sociale (DRD JSCS) afin de conduire une expérimentation d'Accompagnement Social Global (ASG). Cette action de coordination des accompagnements (Santé, Emploi, Logement,...) associe dans son suivi et son évaluation les personnes accompagnées.

FOCUS – LA MISE EN SYNERGIE DES EXPERTISES EXPERENTIELLES

Personnes accompagnées, bénévoles, salariées

Face à l'accroissement de son activité, de son équipe, à la professionnalisation de son action de gestion locative et à la technicisation généralisée du travail social, l'ALPA a fait le choix de nourrir sa pratique de l'expérience des ménages accompagnés ainsi que de celles des bénévoles engagés.

I/ Les personnes accompagnées, au centre des dynamiques participatives

Initiée par le bureau de l'association et accentuée depuis 2013 par la mise en place du Conseil de Vie Sociale, la participation des ménages accompagnés représente désormais une part importante de l'accompagnement des ménages. Elle est également devenue un « réflexe » dans les pratiques professionnelles de l'équipe.

Ainsi, l'année 2016 a été marquée par de multiples occasions d'agir et de construire en ce sens. Ci-après, quelques exemples, de ces expériences :

- Le Conseil de vie sociale :

Instance de convivialité, d'échanges de savoirs et d'expertise. Cette rencontre mensuelle rassemble l'ensemble des ménages, accompagnés par l'ALPA et volontaires pour y participer. Coordonnée par deux travailleurs sociaux de l'ALPA, les thématiques du logement, de la santé, de la vie quotidienne y sont abordées via des supports variés (sorties, repas, invitation de partenaires, ateliers etc...).

- Le Conseil de Maison :

Instance de régulation et d'élaboration du « Vivre ensemble » à la Pension de Famille « Les Pléiades ». Elle est animée par les hôtes, les représentants des résidents et réunie l'ensemble des résidents. Son ordre du jour est construit collectivement. Elle se déroule mensuellement, sa composition peut varier en fonction des ordres du jour.

- L'élection des représentants des résidents de la pension de famille :

Mise en place dès l'ouverture de la pension de famille, le rôle de ces représentants est toujours en cours de construction. Les représentants participent aux instances et réunions partenariales dédiées à la Pension de Famille « Les Pléiades ». Ils jouent un rôle prépondérant dans l'accueil des nouveaux résidents. Ils participent à la communication interne via la diffusion des informations relatives à la vie quotidienne du lieu. Ils peuvent être en responsabilité de certaines festivités et du respect des règles définies avec les hôtes.

- La participation des personnes aux instances de l'association :

L'ALPA développe depuis plusieurs années la participation des ménages à plusieurs des instances de l'association. Lors de l'Assemblée Générale les ménages peuvent être associés à sa préparation, son animation ou simplement à y participer. Des rencontres avec le conseil d'administration ont eu lieu, leurs témoignages sont recueillis dans le cadre du rapport d'activité, leurs réflexions aussi dans le cadre de la réécriture du projet d'établissement.

D'une manière générale, l'ALPA favorise et encourage la collaboration des ménages accompagnés à l'élaboration des projets, les associe aux différentes étapes de leurs mises en œuvre et de leurs évaluations. Leur expertise est également sollicitée dans le cadre de réponses aux appels à projet ou encore de rencontres avec les financeurs, les partenaires, les fédérations.

II/ L'intervention des bénévoles, pour un lien renforcé

L'ALPA a souhaité réaffirmer ses valeurs associatives et développer la collaboration entre les salariés et les bénévoles de l'association.

Ainsi la fonction de bénévole référent d'immeuble (BRI) a été créée en 2014 puis, celle de bénévoles « accueillant » dans le cadre du PIL ou encore de celui d'intervenant au sein de la Pension de Famille « Les Pléiades ».

Un appel à bénévolat a été réalisé cette année encore et a été fructueux !

Aujourd'hui, l'équipe des bénévoles compte une dizaine de bénévoles - intervenants dont 5 ont une implication régulière et durable et, ce, en collaboration avec les travailleurs sociaux et le public.

Des rencontres trimestrielles sont organisées à des fins de coordination. La formalisation de leur engagement et de leurs missions est matérialisée par la signature d'une charte d'engagement et d'une fiche de mission. Cette expérience permet à l'ensemble de l'équipe des salariés de développer une « culture commune » à partir d'une pratique en binôme associant référent social/référent bénévole. Les premières expériences s'avèrent tout à fait positives. L'intervention des bénévoles est pensée dans le sens du renforcement de la qualité des liens avec les ménages. C'est bien là, un enjeu fort de l'insertion sociale que la capacité à pouvoir « être en relation » pour des ménages isolés ayant vécu plusieurs « ruptures » dans leur parcours de vie (familiale, sociale, professionnelle etc...).

L'action des bénévoles est en ce sens une plus-value importante au service des publics.

« Quelques témoignages de bénévoles »

« En tant que bénévole sur l'Atelier Rechercher Logement, j'aide les personnes dans la recherche d'un logement sur Internet : navigation sur les sites de location, choix dans la sélection des offres immobilières.

Avec les informations qui me sont transmises par la Conseillère référente du dispositif, je remplis, le cas échéant, les dossiers de demande de logement social. Il m'est arrivé aussi d'accompagner une personne pour le choix du mobilier dans un dépôt vente. »

Avec ce témoignage, j'ajouterais bien ces quelques lignes :

« L'intervention du bénévole sur l'ARL est une réelle plus-value. L'ARL étant un atelier collectif, sur lequel plusieurs personnes sont accueillies en même temps, être deux pour réaliser cet accueil et les accompagner dans leur recherche de logement permet d'être plus disponible et plus à l'écoute pour chacun. » - Patrice Mennesson

« Voici quelques remarques que j'ai pu constater en ma qualité de bénévole à l'accueil.

Pour moi il y a deux « catégories » de public :

1-le public qui est locataire

2-le public qui est là pour s'informer ou pour trouver une location d'urgence.

Déterminés de leur engagement (paiement loyer, régularisations...), les premiers sont beaucoup plus à l'aise quand ils se présentent à l'accueil, je les trouve beaucoup plus confiants et c'est dû sans doute à la manière d'accueillir le public (écoute, compréhension, sourire, orientation, proposition café...).

J'ai pu remarquer aussi qu'il y avait un autre public, plus stressé et qui est là, la plupart du temps, pour subvenir à leurs besoins (infos, aide, location...). Ils sont sans doute inquiets par rapport à leur situation.

Mais à l'accueil, on essaie de les rassurer et aussi de leur faire comprendre qu'il y a une procédure à respecter et que tout n'est pas « automatique ».

Et c'est dans ces situations qu'on voit bien l'importance des partenaires sociaux et leur rôle au sein du de l'action de l'association » - Oulleymatou Cilla

« Je donnerai ci-après quelques éléments de réflexion sur l'importance de l'intervention des bénévoles tant dans le cadre du P I L qu'à l'occasion d'autres actions de l'ALPA.

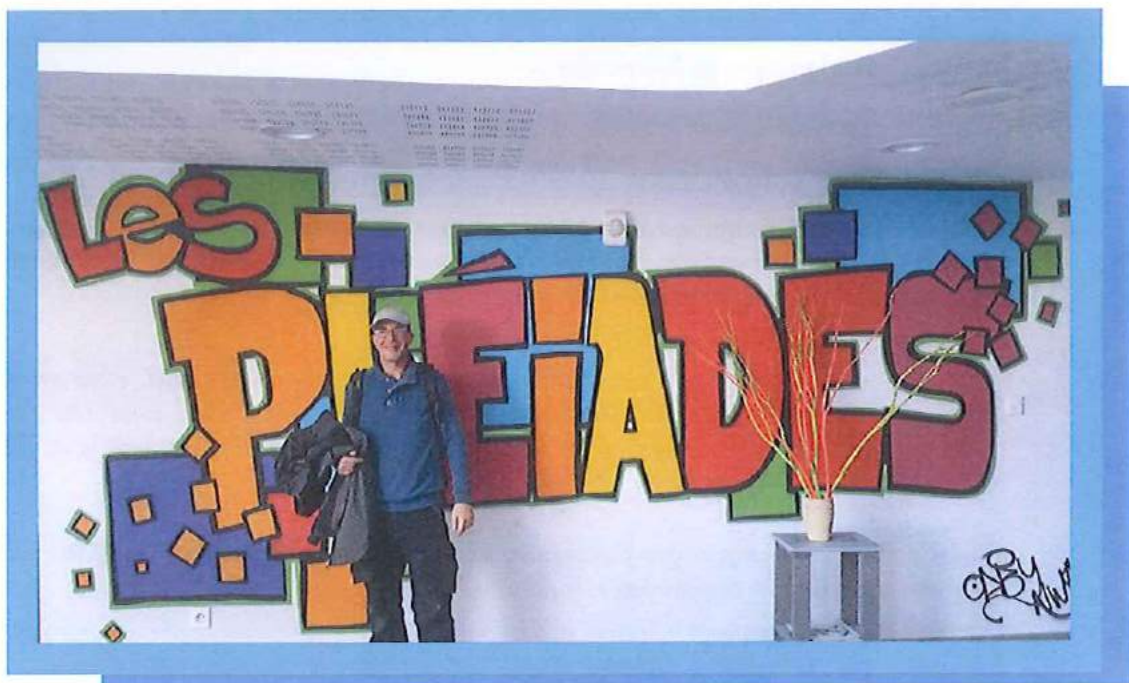
Dans le cadre du P I L :

Il paraît indéniable que la présence d'un bénévole est une plus-value pour assurer l'accueil du public, échanger quelques paroles apaisantes avec la personne qui souvent, se trouve dans un état de stress ou pressée ou ne maîtrise pas parfaitement le français. Ainsi le bénévole peut contribuer à ce que l'entretien qui va suivre avec la travailleuse sociale soit plus serein. Ce « travail » se fait plus facilement lorsque la personne est seule que lorsqu'elle est accompagnée par un ami, un membre de sa famille ou un interprète. Par ailleurs, il apparaît que la densité des permanences est inégale de l'une à l'autre, d'où la nécessité pour le bénévole, de meubler, les moments creux.

Dans un cadre général :

Que ce soit aux PLEIADES ou dans un endroit diffus, l'intervention d'un bénévole aux côtés d'une travailleuse sociale s'est toujours révélée bénéfique en tant que complément à la réalisation de l'action. L'efficacité des bénévoles ne peut être ressentie que s'ils forment également une équipe à l'image des travailleuses sociales qui en forme une remarquable. C'est ce point qui doit être davantage travaillé, qui passe par un recrutement plus conséquent de personnes motivées et animées d'un esprit combattant et solidaire. » - Gilles Wattecamps

Reportage photos



*Claude, résident des Pléiades, devant la fresque réalisée lors de l'inauguration
En mai 2015*

En action !

Réalisé par les personnes accompagnées par l'ALPA

Sortie à la plage du Jai en juillet



*« Un moment d'évasion à la plage abandonnée
Coquillages et crustacés ... ainsi vogue l'âme*

*Il est important pour nous d'organiser des activités et sorties à l'extérieur des
Pléiades, c'est une bouffée d'oxygène et un moyen de nous ressourcer.
Il est vital de sortir des murs ! »*

Maryline et Dalila

Les activités artistiques et atelier peinture



« J'ai participé aux ateliers peinture, j'y ai rencontré plein de gens gentils et accueillants.

*L'ambiance dynamique m'a donné envie et m'a stimulé.
Maryline, une résidente des Pléiades m'a fait redécouvrir
l'art abstrait et la technique de la peinture à la fourchette.
Ceci m'a permis de me rendre compte que j'avais un bon
coup de fourchette !!*

J'ai eu envie de repeindre à nouveau !! ». Fred

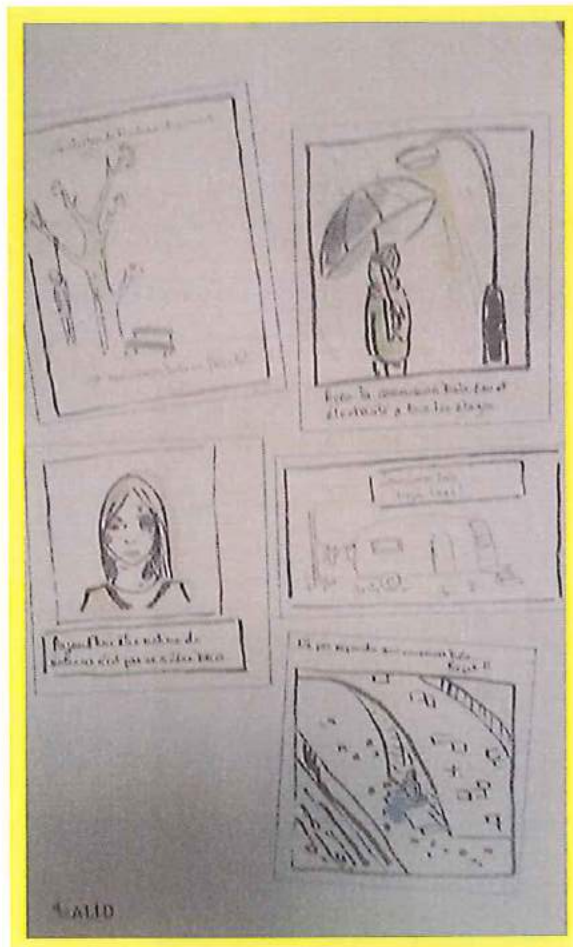


Opération les 10 ans du DALO
Organisée aux Pliades par l'ALID



« Pour préparer le grand événement des 10 ans du Dalò, l'ALID a choisi de nous donner la parole pour dénoncer les dysfonctionnements du dispositif via la création d'une chanson et du dessin »





Venue de la comédienne « Jeanne pour l'instant » aux Pléiades

Le 10 Novembre 2016



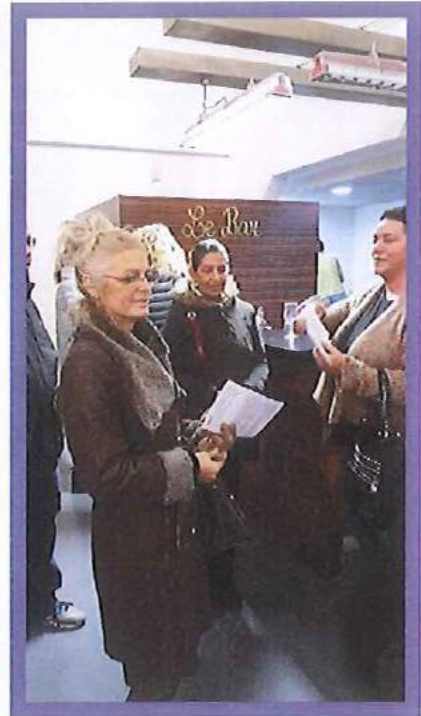
« Nous nous sommes réunis pour parler des préparatifs de Noël autour d'un repas et au moment de se mettre à table nous recevons la visite du directeur du théâtre du Bois de l'Aune accompagné de Lise Agopian, chargée de communication, et d'une comédienne, Jeanne. Quelle belle surprise nous a fait Souraya ! Elle nous a tous bien eus ... gentiment ! En fait pour nous réunir sans dévoiler sa surprise elle a prétexté les préparatifs de Noël.

Tout au long du repas nous avons échangé et beaucoup ri. Le personnage de cette vieille dame interprétée par Jeanne nous a émerveillés et envoutés. Pour ne pas rester sur notre faim, nous avons réservé des places pour voir son spectacle le mardi 15 novembre dont le titre est « Jeanne pour l'instant ». Nous avons remercié Souraya pour cette belle journée et cette rencontre artistique qui nous a remplis de bonheur et d'émotions positives. »

Dalila



*Sortie au théâtre Bois de l'Aune
Spectacle « Jeanne pour l'instant »*



« Le fait d'avoir rencontré la comédienne a motivé le groupe car nous étions huit à aller voir le spectacle de Jeanne. Tout le monde était ravi. Cela a permis de faire connaître le théâtre et même de donner l'envie à certains de poursuivre la saison. »

Dalila

Le repas participatif organisé par l'ALPD à Marseille

Le 14 novembre 2016



« Un beau voyage enrichissant où les mets de plusieurs pays nous ont plongés dans une atmosphère d'échanges culturels.

Un voyage épicé autour du monde ! »

Dalila et Maryline





Après ces découvertes colorées et parfumées, nous avons profité des premiers rayons de soleil pour une pause-café.

*La Venue des membres du Conseil d'Administration
de l'ALPA à l'occasion du CVS le 19 novembre 2016*



Quels magnifiques moments de partage !

« Un premier CVS important pour moi.
Au programme : simplicité, convivialité et
bienveillance.
Découvrir en même temps, et sans étiquette,
résidents, administrateurs et travailleurs
sociaux.
Je me suis sentie accueillie et acceptée telle
que j'étais à ce moment dans mon parcours.
Et depuis, je participe aux CVS et autres
activités. »

Chloé



Un repas raclette organisé aux Pléiades



*Après un froid hivernal réchauffons-nous
autour d'une bonne raclette !*



« Le Bien-être dans tous ses états » CVS du 15 décembre 2016



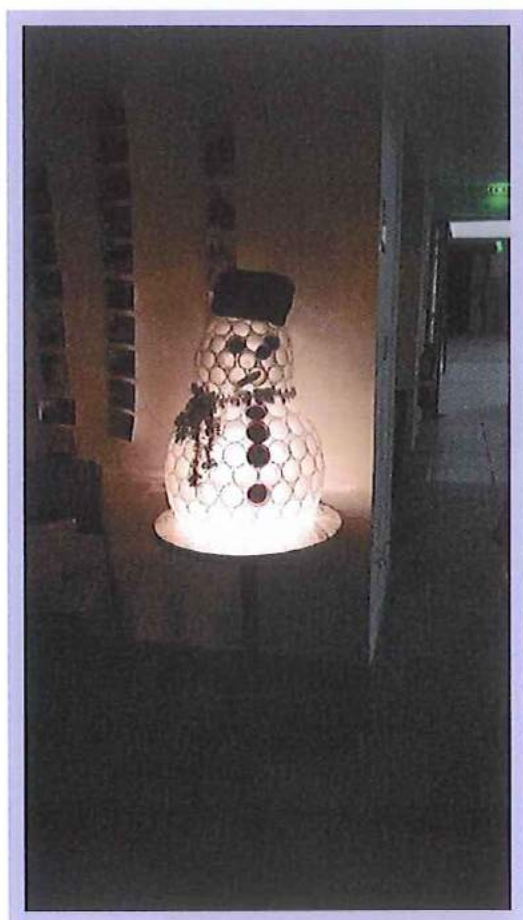
Sur une nappe blanche chacun était invité à écrire un mot illustrant sa vision du bien-être :

*Sérénité, Santé, Sourires, Jardinage, Massage ...
Et comme souvent, le partage d'un bon repas.*

*Une diététicienne de l'association Apport Santé est venue nous parler Santé,
Alimentation, activité physique et autres sources de bien-être.
Intervention qui a initié plusieurs idées de projets pour la suite :
Equilibre alimentaire, sorties culturelles ou détente, jardinage ...*



Divers ateliers déco pour préparer Noël 2016



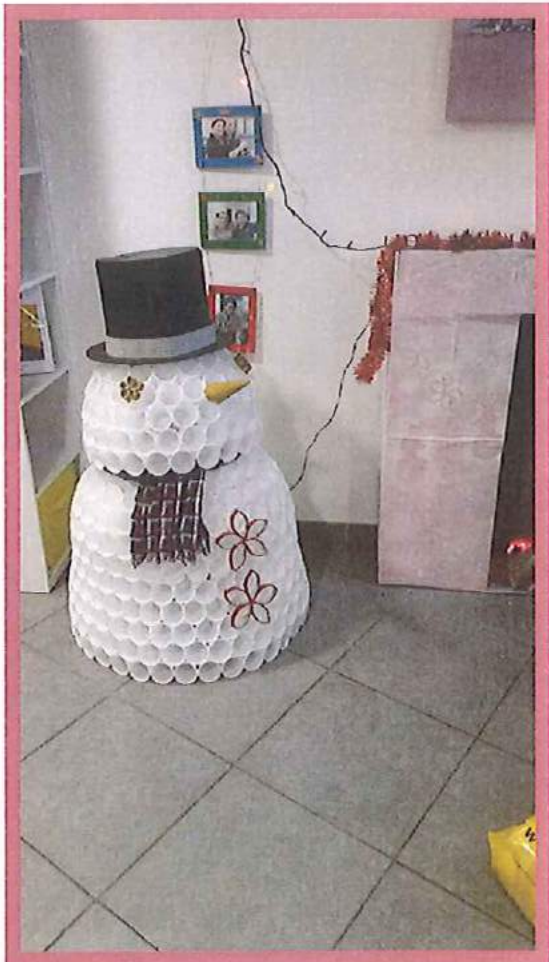
Le sapin de Noël et la cheminée dans le hall d'entrée nous ont permis de revivre les ambiances de fêtes de fin d'année que beaucoup avaient oubliées.

Quel super moment !

En extase devant notre bonhomme de neige illuminé...

*Retour en enfance des adultes qui se sont
(re)mis à la hauteur des enfants....*

Chouette complicité !



Le dîner de Noël du 23 décembre 2016



Préparation assidue des entrées.

« Cette journée a commencé tout en euphorie pour la préparation du repas. Tout le monde était présent et chacun à sa tâche. Une organisation gérée par Souraya où quelques personnes ont pu utiliser leurs compétences dans la bonne humeur. »

Dalila et Maryline





*« Ah !!!
Une jolie table festive pour le
repas de Noël. » Maryline*





« Mmm ... !!!

Nos papilles se délectent !!!

Et l'ambiance musicale était au rendez-vous. Des talents de danseur se sont fait connaître !

Dalila

*Invitation du Secours Catholique au repas « l'étoile de Noël »
Le 28 décembre 2016
à la Cathédrale Saint Sauveur*



Anne-Marie, bénévole à l'Alpa et au Secours Catholique, nous a conviés au repas de Noël.

Ces repas de fin d'année sont ouverts à tous (personnes seules, âgées ou sans domicile fixe...). Ce jour-là, la salle était pleine.

« Le charme des pierres apparentes et un bon repas ont donné le ton du moment.

L'ambiance festive et chaleureuse de Noël a inspiré nos cœurs et nos âmes. »

Maryline et Dalila.

Quelques témoignages en guise de conclusion

« Je suis très satisfaite des travailleurs sociaux, qui sont très avenants, en qui on peut avoir confiance, avec qui on peut parler. Je peux ainsi me poser, me reposer, connaître d'autres personnes, bref retrouver un équilibre »

Djamila B.

« J'ai retrouvé du réconfort, je suis sortie de mon engrenage et fait de nouvelles connaissances »

Patricia A.

« Le bonheur ! Je revis quand je viens aux Pléiades où je fais de jolies rencontres ! »

Louis M.

« Un toit ! Des voisins ! Quand j'ai appris que j'avais enfin un appartement, j'étais content. »

André J.

« Heureusement que l'Alpa existe, ça m'a sauvé une partie de ma vie. J'étais en grande difficulté de logement. Avec la maladie, sans argent, il m'a été difficile de trouver seul un logement. Les services sociaux m'ont envoyé à l'Alpa. Etant donné que j'avais beaucoup de mal avec les démarches administratives, un travailleur social, m'a accompagné pour réaliser toutes ces démarches. Au bout d'un an, ils m'ont trouvé un logement.

Contacté par mon accompagnatrice, un service social m'a aidé à déménager.

Installé dans mon studio, j'étais envahi de cartons, il y en avait partout ! On m'a présenté une bénévole nommée Anne-Marie, sympathique, agréable, très organisée qui m'a aidé à trier. Durant trois mois, elle m'a accompagné pour le rangement du studio. Mon appart était alors transformé.

Etant très isolé, Anne-Marie et mon accompagnatrice ont insisté pour que je rencontre l'équipe de la Pension de Famille des Pléiades ainsi que les résidents, et les autres personnes accompagnées par l'ALPA.

J'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes sympathiques, et de participer à diverses activités (repas festifs, photo, activités artistiques ...). Cela occasionne chez moi des réactions qui font que j'ai à nouveau envie d'avoir des projets.

A chaque fois que l'on vient aux Pléiades, en tant que personne extérieure, socialement, c'est important, et rencontrer d'autres personnes ça fait un bien fou ! C'est énorme ! »

Fred P.

« Belles rencontres aux Pléiades. Encadrée par des salariées compétentes et dynamiques pour mon bénévolat, j'ai été accueillie chaleureusement par les résidents.

J'offre un peu de mon temps et un sourire, je reçois en échange toute leur gentillesse : de vrais petits moments de bonheur partagé

Au fil du temps je perçois une envie des résidents d'être ensemble et une participation plus active aux ateliers, sorties culturelles ou autres animations proposées : une façon de mieux se connaître et de s'apprécier. »

Anne-Marie O. Bénévole

« En « quelques » mots, mon ressenti face à ma situation et ce que l'Alpa et ses intervenants m'ont apporté.

Trouver un logement locatif à peu près abordable et décent en région PACA ne semble déjà pas très évident pour tout un chacun ;

Ajoutons à ça une situation personnelle loin de correspondre aux exigences quasi irréalistes demandées par la plupart des bailleurs du secteur privé : Une mère célibataire au chômage = ni bulletin de salaire ni CDI à présenter. Et un temps d'attente de plus de 5 ans pour éventuellement accéder à un logement social ...

Ne voyant aucune autre possibilité à ma situation peu valorisante, voilà comment je me suis engouffrée sur la seule annonce dont la propriétaire n'exigeait pas ces fameux sésames. Le piège s'est refermé sur nous :

- *un loyer excessif (que j'ai toujours réglé en temps et en heure) ;*
- *un logement plus ou moins indépendant dans la maison de la propriétaire ;*
- *et surtout une propriétaire et voisine grossière, tyrannique, insultante, menaçante et manipulatrice qui nous a fait vivre, ma fille de 5 ans et moi, l'enfer, la peur et un harcèlement moral et physique pendant des mois.*

Je pense pouvoir dire que (jusque-là) j'ai toujours été quelqu'un d'autonome, indépendante et débrouillarde Mais dans ce contexte-là, c'est la peur quotidienne et le désespoir qui m'ont immobilisée. Et ce ne sont pas les conseils faciles (même si bienveillants) du type ; « Mais ce n'est pas normal ! Elle n'a pas le droit de te faire ça ... Tu n'as qu'à lui dire NON, lui dire STOP » qui vous aident dans ces cas-là.

C'est dans ces conditions que j'en suis venue à connaître l'association ALPA. Une première rencontre avec les bénévoles et travailleurs sociaux des plus chaleureuse et bienveillante qui m'a, à ce moment-là énormément touchée, car tellement plus habituée à recevoir ce genre d'attention et d'écoute. Je me suis sentie accueillie et respectée dans toute mon entièreté (ma personnalité, mon histoire, « ma » situation économique, mes problèmes). C'est la première chose pour laquelle je suis reconnaissante.

Un peu d'espoir auquel se raccrocher à la sortie de cette permanence et entretien avec Mme Borsani. Ensuite de la joie et un grand soulagement lorsque l'on m'a fait visiter puis « attribué » ce logement sur Pertuis. Appartement qui nous a permis de sortir de cette situation néfaste moralement, émotionnellement, socialement et financièrement (car payer chaque mois 870€ de loyer, sans salaire ni pension ...).

Il a fallu des mois pour vraiment me sentir en sécurité, sortie de l'urgence et des menaces. Du temps également pour finir le(s) bras de fer administratif, juridique et financier que ce soit auprès de la CAF ou pour récupérer ma caution. Du temps pour reprendre pied, pour refaire confiance, pour « passer à autre chose »...

Et là encore les personnes de l'Alpa ont été d'un grand soutien.

Mme Borsani par sa présence et son accompagnement rassurant ; Mme Audibert et les personnes rencontrées à la permanence juridique ; de l'accueil à la comptabilité en passant par les responsables et membres du CA rencontrés. Merci à chacun pour vos paroles et vos actes.

Une chose en particulier qui, au-delà des démarches et de l'accompagnement, m'apporte énormément c'est de venir aux Pléiades à l'occasion des CVS.

C'est vrai que pour venir la première fois (en novembre) ça m'a demandé beaucoup de courage. Sortir de ses 4 murs et de sa carapace pour « affronter » le monde et des personnes inconnues ... pour moi, il n'y a pas si longtemps, c'était devenu un défi énorme.

Mais heureusement que je me suis « fait violence » car j'y ai trouvé tant d'accueil, d'écoute, de réconfort, de non-jugement, d'encouragement et de valorisation !

Je tenais à le souligner car ces temps de partage, d'échanges et de vivre-ensemble ont grandement contribué à me redonner confiance en moi, en « l'autre » et en un avenir plus encourageant. Recréer du lien social, sans se sentir inférieure et sans avoir besoin de se justifier... ça fait du bien.

Maintenant, la vie reprend ! Nouvelle ville, nouvelle « maison », nouvel environnement social et humain, nouvelle dynamique et plein de projets passionnants.

Merci, j'espère pouvoir à ma mesure « donner » en retour, tout comme j'ai pu recevoir dans cette période précise de ma vie. »

Chloé P.

« L'Alpa m'a aidé durant une bonne partie de mon parcours dans ma recherche de logement. Le pari est réussi puisque aujourd'hui, mon bail a glissé, et je suis bien installée. J'ai enfin pu aménager mon appartement : un super petit cocon !!

L'Alpa a non seulement pu m'aider à retrouver un toit, mais aussi à m'ouvrir aux autres. Cela me permet chaque jour de m'enrichir humainement et socialement. Aujourd'hui un autre chemin se présente devant moi : j'ai envie de tirer profit de mon expérience pour la mettre au service des autres. C'est ce qui me motive dans le projet de l'ASG⁴.

Participer aux divers projets mis en place aux Pléiades, m'a permis de faire de très belles rencontres, et de débiter de belles amitiés. Tout ceci n'aurait pu se réaliser sans le soutien et l'accompagnement de l'Alpa.

J'ai tant reçu durant près de quatre années ! Tout simplement merci. »

Dalila Z.

⁴ Dalila fait partie d'un petit groupe de personnes qui a participé à l'élaboration de la réponse à un appel à projet et à sa présentation devant les services de la DRD JSCS. Dalila participe au suivi et à la mise en œuvre de cette action en étant présente aux différentes instances de travail.

L'ACTIVITE DE L'ALPA EN QUELQUES CHIFFRES

En 2016, l'activité de l'ALPA représente :

- 727 ménages orientés vers les différents services de l'association
- 683 ménages ont été accueillis

NOMBRE DE MENAGES ACCUEILLIS				
2012	2013	2014	2015	2016
384	435	485	587	683

➤ Le maillage du territoire.

L'action de l'ALPA s'inscrit au sein d'un réseau partenarial large et diversifié: les services territoriaux, les centres hospitaliers, les partenaires associatifs. Cette tendance s'accroît et tend à l'élargissement des interlocuteurs de l'ALPA en terme de territoire (Communauté du Pays d'Aix) et des thématiques d'interventions permettant une complémentarité des actions sur les questions relatives à l'accès aux soins, à la culture et à l'emploi.

➤ Les ressources des ménages.

57,5 % ont des ressources issues du travail (salaires, indemnités chômage, retraite...). La part des ménages de conditions modestes, salariés précaires ou ayant été en activité est grandissante ces dernières années jusqu'à devenir majoritaire cette année.

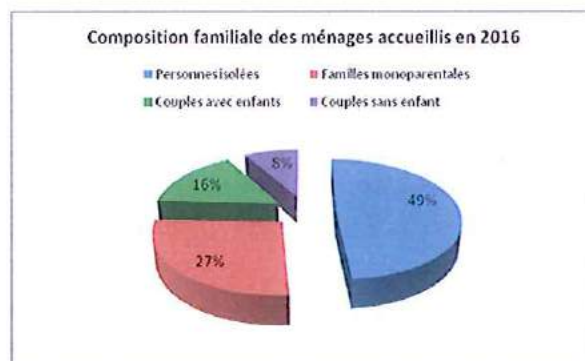


Ces chiffres confirment un phénomène de « désinsertion sociale » par glissements de situation successifs que subissent les ménages : de salariés à salariés pauvres, de précaire à très précaire, de pauvre à très pauvre. Ce phénomène étant accentué par des ruptures diverses de perte d'emploi, de rupture familiale, de problématiques de santé.

➤ La composition des familles.

Sur les 683 ménages accueillis, 49 % sont des personnes isolées et 27 % des familles monoparentales avec un ou plusieurs enfants. Ces deux catégories restent majoritaires, confirmant ainsi l'idée que les difficultés liées au logement trouvent leur origine notamment, dans les ruptures familiales.

Les personnes isolées sont en majorité des hommes et les familles mono parentales sont composées en grande partie de femmes avec enfant(s).



Les tendances repérées sont les suivantes :

Une diversification des difficultés rencontrées par les personnes (sociale, juridique, psychologique/psychiatrique, d'addiction, financière...).

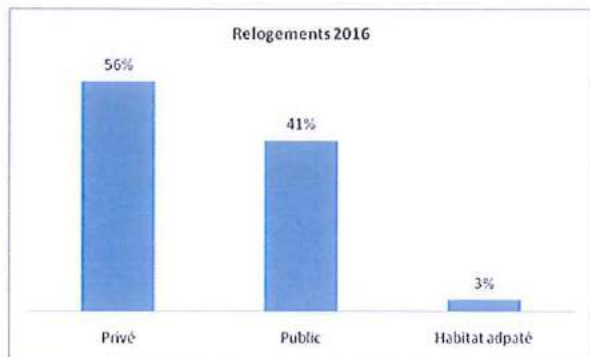
Une intensification de ces difficultés (les difficultés sont plus anciennes et plus ancrées, voire chroniques...).

➤ L'accès au logement des ménages durant l'accompagnement

Le nombre de ménages relogés avec le soutien de l'ALPA est de 70 sur un total de 182 ménages

accompagnés dans le cadre de leur projet d'accès à un logement soit 38%.

Le nombre de ménages logés par l'ALPA est de 106 dont 47 sont nouvellement entrés durant cet exercice.



NB : Habitat adapté correspond à un hébergement en institution/ALT

La majorité des relogements se réalise dans le parc privé, dans le cadre du dispositif bail glissant notamment.

L'ALPA constitue, pour les propriétaires privés et public, un interlocuteur permanent et fiable sur lequel ils peuvent s'appuyer.

➤ L'engagement des fonds propres de l'ALPA.

Les délais de traitement des demandes FSL n'étant pas en adéquation avec les attendus des bailleurs, nous effectuons l'avance des dépôts de garantie au bénéfice des ménages locataires dans l'attente du remboursement de l'aide FSL.

En 2016, par le moyen d'un fonds relais, l'ALPA a consenti 15 prêts pour un total de 6007,97 € euros soit un prêt moyen de 400,53 euros par ménage.

LES DISPOSITIFS DE LOGEMENTS ACCOMPAGNES

➤ La location sous location (ou intermédiation locative) avec glissement de bail

Le dispositif Pays d'Aix Solidaire (PAS) :

Depuis 2013, l'action PAS, Pays d'Aix Solidaire, a pris toute son ampleur sur la Communauté du Pays d'Aix.

Ce programme, financé par la Métropole Aix - Marseille Provence, consiste à lutter contre la vacance et/ou à réhabiliter les logements dégradés.

Le principe était d'effectuer une location par l'ALPA avec sous location à un ménage de conditions modestes puis de pourvoir au glissement de bail après 12 mois d'accompagnement.

Les loyers négociés sont de types intermédiaires ou très sociaux. Cette opération a ainsi mis à jour un potentiel de logements, sur le territoire intercommunal (CPA). Globalement cette expérimentation a permis à l'ALPA d'affiner encore sa connaissance des bailleurs privés et de participer ainsi à la lutte contre la vacance et, par la même, au relogement de ménages de conditions modestes.

Pour ce faire, le programme nécessite des compétences dans :

• La prospection/communication

Les enseignements de cette expérimentation, font apparaître une inscription dans la durée comme un facteur essentiel. La dimension patrimoniale attachée à ce programme, nécessite d'actionner des ressorts à plusieurs niveaux afin de sensibiliser les propriétaires, de faire connaître le dispositif des municipalités et de leur CCAS et également des ménages en recherche d'un logement accessible.

• Le développement d'un réseau de relation avec les propriétaires

Des contacts nombreux et personnalisés sont nécessaires.

Tout propriétaire désireux de mettre en location son ou ses logements a passé une convention avec l'ALPA aux termes de laquelle cette dernière :

- Intervient en location/sous location
- Examine l'adéquation loyer/ressources du locataire
- Entretient le logement
- Verse l'intégralité des loyers (négociés ou conventionnés) et des charges aux propriétaires
- Assure l'accompagnement des ménages jusqu'au glissement du bail (12 mois)

• La gestion locative sociale et technique des logements

• L'accompagnement social des ménages pendant la durée de sous location

En 2016, les efforts fournis ont permis d'obtenir les résultats suivant:

- 19 logements captés (5 glissés en IML)
- 24 logements gérés (11 mobilisés les années précédentes et 13 sur l'année 2016)
- 13 ménages relogés en BG
- 4 glissements de baux effectués
- 4 relogements dont 3 dans le public

Le dispositif d'intermédiation locative (IML) :

L'ALPA a été agréée en fin d'année 2013 par la DRDJSCS. Cette action est effective depuis janvier 2014.

Ce dispositif, repose sur le principe de la location sous location avec option de glissement de bail après 12 mois d'accompagnement (dispositif similaire au principe du « Bail glissant »).

L'objectif de cette action est de favoriser le relogement des ménages sortant des centres d'hébergement et d'insertion sociale du territoire de la communauté d'Aix.

En 2016, les efforts fournis ont permis d'obtenir les résultats suivant :

- 19 logements ont été captés
- 31 logements gérés (13 mobilisés en 2015 et 18 sur l'année 2016)
- 17 ménages ont accédé à un logement en bail glissant (10 dans le parc privé ; 7 dans le parc public)
- 12 glissements de baux ont été effectués en 2016 auprès de sous locataires entrés en 2015 et certains en 2016.

L'intermédiation locative nécessite les mêmes compétences que celles activées pour le programme PAS. Cependant, les parcours des ménages orientés étant plus chaotiques et précaires, l'accompagnement social en est donc renforcé.

Un partenariat étroit a été tissé avec les équipes éducatives des CHRS partenaires. Celui-ci repose sur des principes partagés d'évaluation des situations des ménages orientés et une coordination régulière sur les plans stratégique et opérationnel.

Durant le deuxième semestre 2016, l'association ALPA a obtenu une extension d'agrément jusqu'à 6 logements par an pour intervenir plus spécifiquement auprès des ménages réfugiés politiques statutaires ou bénéficiant d'une protection subsidiaire et accueillis en CADA/CPH. 3 logements dans le parc privé ont

été captés, un ménage ayant le statut réfugié a été relogé.

Depuis la mise en place de ce dispositif, nous avons pu constater certains freins pour l'accès à un logement : la maîtrise de la langue pour réaliser l'ensemble des démarches quotidiennes et paradoxalement le suivi obligatoire des cours de langue qui ne se déroulent qu'à Marseille, l'ouverture des droits en cours, la non constitution d'une épargne pour les premiers frais, la mobilité et la connaissance du territoire, la prise en compte du projet d'emploi etc..

Un investissement important, en termes de temps, a été réalisé pour rencontrer les partenaires et informer de l'existence d'un tel dispositif.

Des solutions pour faciliter la mise en œuvre et le déploiement du projet doivent être travaillées en 2017 avec les différents acteurs du projet (partenaires de terrain et financiers).

➤ Les Logements temporaires (ALT)

Les candidatures vers ce dispositif sont adressées par le SIAO 13.

L'ALPA est également liée, par convention, avec les services territoriaux CCAS et MDS. Ces services participent donc à la stratégie d'accueil et d'animation du dispositif ALT.

Le parc est aujourd'hui composé de 14 logements, du studio au T3, mis à la disposition des populations ayant besoin de solution de transition. Les personnes isolées et les familles monoparentales sont les principaux bénéficiaires de ce dispositif. La majorité des ménages accueillis sont bénéficiaires du RSA.

Les durées de prise en charge sont adaptées en fonction des besoins et des projets, dans la limite de 6 mois renouvelable une fois, très exceptionnellement deux fois.

Les pressions que subit ce dispositif sont de tous ordres :

- Pressions des candidatures à l'entrée, parce que les dispositifs d'hébergement sont saturés
- Pressions liées au manque de logements
- Pressions liées aux difficultés majeures et polymorphes rencontrées par les ménages hébergés
- Pressions pour « maintenir à flots » un dispositif sous doté par rapport à l'ampleur des besoins et au service rendu

Face à la pression des besoins avant l'entrée, il y a celle, vécue par les ménages directement, qui se

traduit par des situations de décompensation lors de l'entrée.

Le temps d'hébergement en Logement Temporaire peut agir comme révélateur de difficultés masquées, latentes. Elles s'expriment alors, une fois les personnes « libérées » de la satisfaction du besoin prioritaire qu'est le logement. L'accompagnement social porte alors sur une approche plus globale qui permet un avancement de la situation sur des difficultés « périphériques » mais fortement ancrées parfois (endettement, santé physique et/ou psychique, relations sociales et familiales...).

Après un parcours d'errance, l'accès à un logement temporaire peut également être révélateur de la capacité des personnes à occuper un logement autonome, après un parcours d'errance, et ainsi à reprendre confiance en leurs propres capacités d'agir.

L'augmentation et la massification des difficultés que rencontrent les ménages (sur le plan psychologique, social, juridique, budgétaire...) nécessitent des interventions spécifiques et renforcées ainsi que des partenariats efficaces. Le surgissement de ces difficultés, alors même que les personnes sont dans les lieux, nécessite un accompagnement social qui dépasse souvent la vocation et les moyens d'un dispositif de type ALT.

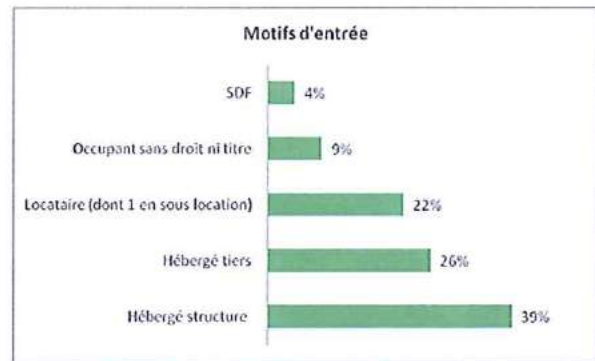
Nous constatons de plus en plus souvent des écarts entre l'état du logement à l'entrée du ménage et l'état du logement à sa sortie. Le montant de la caution étant assez faible, les dégradations occasionnées, sont rarement couvertes financièrement par les ménages concernés et ce malgré le travail d'accompagnement réalisé lors des visites à domicile. La faiblesse des revenus lors du relogement en fin d'ALT (relogement réalisé en moyenne sur l'ensemble des ménages après 9 mois d'hébergement) ne permet pas de recouvrer les dettes ni même d'accompagner le respect d'un échéancier pour rembourser les dépenses occasionnées par les travaux de remise en état.

Face à ces constats, depuis 2013, nous avons décidé, en concertation avec l'Etat et le Conseil Départemental 13, de proposer un accompagnement ASELL aux ménages hébergés en ALT. Désormais, il s'agit d'un dispositif qui se situe dans une approche globale et mutualisée et qui propose ainsi « d'accompagner depuis et vers le logement individuel ».

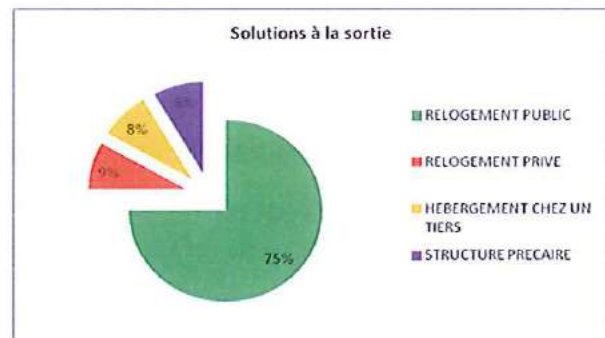
La question des impayés du montant de leur participation par les ménages a fait l'objet de la

mise en place, à l'identique au dispositif bail glissant, d'une procédure au service de l'accompagnement social. Cette procédure permet une intervention plus rapide et efficace auprès des personnes concernées.

La vacance, constatée plus particulièrement depuis 2 ans, fait l'objet de réflexion autour des modalités d'orientation et de celles relatives aux travaux de remise en état des logements.



Un dispositif qui représente une réponse aux risques majeurs d'exclusions mais aussi au besoin de finaliser les parcours d'insertion



12 ménages relogés ou sortis du dispositif sur les 23 ménages suivis en 2016.

Des solutions d'insertion durable pour 84% des ménages hébergés. Une durée moyenne d'hébergement de 13 mois (moyenne sur 2016)

	2013	2014	2015	2016
Nombre total de ménages hébergés en ALT	30	27	24	23
Nombre total de sorties	19	15	11	12
Durée moyenne de séjour	8,8 mois	8,9 mois	11,5 mois	13 mois

Le dispositif des logements temporaires doit être repensé dans sa globalité afin d'obtenir les moyens de mieux répondre aux besoins actuels des ménages. Pour les ménages dont la situation ne nécessite pas ou ne permet pas une prise en charge dans un lieu de vie collectif, la proposition

de l'ALT doit pouvoir être poursuivie dans de meilleures conditions.

L'ALPA travaille en ce sens, pour de nouvelles propositions qui seront soumises à l'appréciation des pouvoirs publics et aux opportunités de financement.

➤ La Pension de famille « Les Pléiades »

Le projet « Les Pléiades » est le fruit d'un travail débuté en 2002 par plusieurs partenaires œuvrant sur le territoire de la commune d'Aix-en-Provence. Fort d'un partenariat étroit avec PAH, chargé de la construction du bâtiment dont il est propriétaire, la pension de famille a pu ouvrir ses portes en décembre 2014.

Elle propose 22 logements en PLAI (T1 et T2 à loyer très social) au sein d'une résidence qui dispose également de nombreux espaces de convivialité intérieurs ainsi que d'un jardin.

LES PERMANENCES D'ACCES AU DROIT

➤ L'accès à l'information : Le Point Information Logement (PIL)

A été créé en avril 2015.

L'expérience de terrain a conduit l'ALPA à repérer, ces dernières années, un besoin d'information et de conseil à différents niveaux : des locataires ou souhaitant le devenir, des bailleurs, des professionnels du champ médico-social et ce, sur des questions axées sur le logement et l'Habitat.

Afin de répondre à ce besoin et également de faciliter l'accès des personnes à ses services, l'ALPA a mis en place au mois d'avril 2015, une permanence « Point information logement ».

Cette permanence permet, au public, de saisir en direct et régulièrement l'ALPA. Elle est conjointement animée par un bénévole qui accueille le public et un travailleur social qui, après évaluation de la situation dans le cadre d'un entretien individuel, porte à la connaissance des personnes accueillies des informations relatives au logement.

Le PIL permet ainsi à la fois d'informer, d'apporter un éclairage social ou technique en fonction de la problématique rencontrée, d'orienter vers différents interlocuteurs extérieurs ou encore vers les actions développées par l'ALPA.

Les résidents des Pléiades	Nbre de ménages	Nbre de personnes
Au 31 décembre 2016	26	36
Nombre total d'entrées en 2016	4	5
Nombre total de sorties en 2016	5	6

Les parts de convivialité et de moments collectifs sont importantes et sont destinées à rompre l'isolement des résidents qui ont bien souvent connus des parcours chaotiques par le passé.

La régulation de la vie collective et le suivi individuel des situations des ménages sont réalisés par deux travailleurs sociaux remplissant la fonction d'hôtes. Leur action est renforcée par celle des bénévoles.

La gestion locative et technique est assurée par une équipe pluridisciplinaire qui s'appuie sur les compétences d'une juriste, d'une comptable, d'un agent technique, d'un agent d'entretien.

Cette permanence ouverte pourtant récemment est bien repérée par les partenaires et les publics.

Une affluence constante du public témoigne de sa pertinence :

Sur cette année 2016, **401 personnes** ont pu être accueillies lors de **84 permanences** soit une moyenne de 4,8 ménages par permanence.

Cette action préfigure la création d'une Maison de l'Habitat, au champ d'intervention plus large et plus polyvalent, pour laquelle l'ALPA milite depuis plusieurs années auprès des différents représentants des pouvoirs publics.

Le PIL n'est pas subventionné à ce jour.

➤ L'accès au conseil juridique et social : L'Antenne de Prévention des Expulsions Locatives (APEL)

L'Antenne de Prévention des Expulsions Locatives (APEL) existe depuis 2002.

Ces permanences, au rythme de deux par mois, sont animées conjointement par un travailleur social et une juriste de l'ALPA avec le concours des avocats du Barreau d'Aix-en-Provence. L'objectif est de mettre en œuvre une démarche de prévention, préalable à l'audience de référé. Les moyens mis en œuvre permettent une évaluation de la situation en regard des droits et devoirs, un accès rapide à l'aide juridictionnelle

permettant l'assistance d'un avocat, un diagnostic social et juridique, une orientation des ménages vers les services compétents afin d'engager rapidement les démarches administratives, juridiques, sociales et financières nécessaires.

Sur l'année civile 2016, 22 permanences se sont déroulées recevant 114 ménages

➤ **L'accès à l'assistance juridique et à la défense des droits : La Permanence d'Accès aux Droits Liés à l'Habitat (PADLH)**

A débuté en février 2016.

L'accueil du public est assuré lors de 2 permanences d'une demi-journée par semaine.

En 2015, l'agence régionale de la Fondation Abbé Pierre (FAP) a sollicité l'ALPA afin de mettre en place un dispositif d'accueil et d'accompagnement en Pays d'Aix pour les ménages confrontés à des problèmes de mal logement.

Ce dispositif doit assurer l'accès aux droits des ménages par une plus grande visibilité et accessibilité à l'ensemble des actions existantes ainsi à celles spécifiques au partenariat avec la fondation (SOS Taudis, signalement DDT(M), permanences DALO, partenariat avocats etc....).

C'est pour la FAP et l'ALPA un moyen d'améliorer les conditions de logement des ménages démunis en rendant effectifs leurs droits.

Les résultats attendus sont :

- L'accès à l'information sur les droits liés à l'habitat
- La résolution des situations des ménages vis-à-vis de la problématique de logement
- Le développement d'un réseau partenarial local pertinent et efficient sur les questions relatives à l'habitat
- La remontée d'informations, constats, dysfonctionnements et autres blocages repérés dans le cadre des permanences permettant l'évolution du cadre légal

Loin de constituer un dispositif de plus, les Permanences d'Accès aux Droits liés à l'Habitat (PADLH) visent à mettre en œuvre une stratégie d'accompagnement global en prenant en compte les situations d'un point de vue juridique, social, humain mais aussi technique.

Les situations de mal logement particulièrement ciblées par le dispositif sont :

- ⇒ Les expulsions

- ⇒ Les recours DALO en contentieux
- ⇒ L'habitat indigne
- ⇒ Les discriminations liées au logement

Entre le 25 février et le 16 Décembre 2016, 65 ménages ont été reçus.

➤ **La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX)**

L'ALPA a poursuivi le co-portage, avec le CCAS d'Aix-en-Provence et le SASS La Chaumière, de la CCAPEX locale à Aix-en-Provence. Cette commission consiste à prévenir les situations d'expulsion, le plus en amont possible, en réunissant l'ensemble des interlocuteurs compétents (bailleurs, services sociaux, mairie, sous préfecture etc).

Avant chaque commission, une réunion de préparation est organisée. Un comité de pilotage s'est tenu à 3 reprises permettant de suivre l'évolution de cette action.

Cette commission s'est réunie 5 fois sur l'année 2016.

La commission a examiné :

138 cas correspondant à l'étude et au suivi de 71 dossiers (NB : 1 dossier pouvant être présenté à plusieurs commissions pour suivi de l'évolution).

52 dossiers ont été clôturés sur l'exercice (41 ménages se sont saisis des préconisations de la commission pour mettre en place les moyens de régularisation de leur dette locative. 11 autres ne se sont pas saisis des propositions de la commission).

La perspective de l'ouverture de ce dispositif aux situations des locataires du parc privé conduit d'ores et déjà à renforcer le partenariat avec la FNAIM, UNIS, UNPI, afin de les solliciter et les informer de cette instance.

Il est à noter que ces instances au niveau local n'ont pas donné suite aux sollicitations de la commission.

Cette action reste à ce jour non subventionnée.

➤ **L'accès à la Culture : l'association « Culture du Cœur »**

L'association « CUTURE DU CŒUR 13 » anime une permanence permettant « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture ». L'objectif est d'aider les personnes à faible pouvoir d'achat à accéder aux pratiques artistiques et culturelles, en bénéficiant de places gratuites pour de nombreux spectacles et sorties.

Dans le cadre de ce partenariat, l'ALPA a pris l'initiative d'organiser une permanence à la Pension de Famille « Les Pléiades » afin que les

ménages accompagnés par l'ALPA comme ceux des Centres Sociaux voisins puissent se renseigner sur les spectacles disponibles. La programmation fait l'objet de temps d'animation au cours desquels les personnes peuvent également s'organiser pour aller ensemble aux spectacles ou sorties choisis.

D'une manière plus générale, l'ALPA développe l'accès à la culture comme un véritable levier

LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

L'accompagnement social via et vers le logement est le cœur d'activité de l'ALPA. Il traverse et soutient l'ensemble des dispositifs développés par l'association.

➤ **L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASELL)**

En 2016, le mode de calcul de réalisation des mesures a été modifié pour suivre une année calendaire. En conséquence, durant cette période charnière, la convention a été réalisée sur 9 mois et les objectifs proratisés.

L'accompagnement social ASELL, financé par le Conseil Départemental, vise à l'insertion des ménages en favorisant leur mobilisation à partir de leur projet d'accès ou de maintien dans un logement pérenne. Ce travail s'appuie sur l'acquisition ou le réapprentissage des droits et devoirs relatifs au logement et la réinscription dans un réseau de droit commun. Il n'est possible que dans le cadre d'un consentement éclairé du ménage, basé sur son adhésion.

Les ménages sont accompagnés de manière individualisée et personnalisée. Il s'agit surtout de créer les conditions afin que **les personnes deviennent « Actrices » de leur propre projet.**

Cet accompagnement est réalisé sur une période de 6 à 18 mois selon les besoins et après accord du Conseil Départemental. Les réalités des situations et leurs complexités ont conduit l'ALPA à « s'outiller » différemment au fil des années. Ainsi, la pratique de l'ASELL a évolué vers une prise en charge plus globale, parfois couplé à un dispositif d'hébergement et ce afin de favoriser l'adhésion des ménages et des conditions de réalisation favorables à un projet logement pérennes.

Enfin, lors des entretiens de 1^{er} accueil ASELL réalisés sur les trois dernières années, nous avons constaté des besoins accrus d'informations ponctuelles sur les questions relatives au logement

d'insertion. Plusieurs initiatives visant l'accès à la culture et à la citoyenneté sont proposées. En 2017, l'accueil de deux volontaires Européens au sein des Pléiades devrait permettre de renforcer encore davantage cette pratique. Enfin, le projet d'une résidence d'artiste est également en réflexion.

et à l'Habitat. Nous avons donc décidé de répondre à ce besoin en créant :

Un espace d'accueil inconditionnel ayant comme vocation l'information et l'orientation en matière de logement : Le PIL (Point information logement, cf. présentation en page 22).

➤ **L'Atelier Recherche Logement (ARL)**

En 2016, le mode de calcul de réalisation des mesures a été modifié pour suivre une année calendaire. En conséquence, durant cette période charnière, la convention a été réalisée sur 9 mois et les objectifs ont été proratisés.

Il s'agit d'une aide à la recherche et à l'accès au logement des ménages via une modalité d'intervention principalement collective. Les ménages, orientés par les services de droits communs divers, autres partenaires et le PIL, sont invités à une réunion d'information collective. Durant cette séance, la participation des ménages est recherchée afin de favoriser les échanges d'expériences en matière d'accès au logement. Cette première approche permet de travailler sur les représentations de chaque participant, de faire évoluer les idées préconçues sur des sujets sensibles tels que l'attribution des logements sociaux, la vie dans les quartiers ou encore d'apporter des informations sur les droits et devoirs des locataires, le coût de l'accès au logement, etc...

La première séance collective est suivie d'un entretien individualisé. Les ménages sont soutenus dans leurs différentes démarches chaque semaine dans le cadre d'un atelier de recherche. Le matériel informatique et téléphonique est mis à disposition ainsi que le soutien du travailleur social chargé de l'animation de l'action.

L'accompagnement lors des entretiens téléphoniques, des visites de logement ou encore lors de la signature des baux est réalisé chaque fois que possible.

Le réseau de l'ALPA est également largement mobilisé au service des ménages accompagnés. La durée d'accompagnement peut être d'un an maximum.

Depuis juin 2016, un bénévole est présent également lors des ateliers. Il vient en appui pour soutenir les ménages dans leurs recherches de logements.

Pour la 1^{ère} année également, des ateliers collectifs ont également été réalisés « en diffus », c'est-à-dire, au sein de structures partenaires (PDF Cézanne et Tremplin). Cette nouvelle modalité permet de rendre les ateliers plus accessibles aux personnes hébergées par ces structures et participe au développement du réseau partenarial.

Les objectifs conventionnels ont été atteints avec 48 ménages suivis et 14 relogements.

➤ **Les accompagnements au relogement (Convention CAF/ALPA)**

L'action s'est déroulée d'avril à décembre 2016.

Cette convention a été renouvelée sans discontinuer depuis 1997. Cette convention d'accompagnement au relogement est conclue avec la Caisse d'Allocation Familiale des Bouches du Rhône. Elle consiste à accompagner vers un relogement dans le parc privé ou social, des ménages orientés par son service social.

Sur cette campagne, 14 familles ont été accompagnées. Il s'agit principalement de familles monoparentales qui se situent dans la tranche d'âge des 18/25 ans et qui sont originaires d'Aix-en-Provence.

Dans le cadre de cette action, nous avons remarqué, au fil des années, une plus grande précarité des situations.

Aujourd'hui, l'accompagnement vers l'accès à un logement nécessite plus de temps, de moyens, d'étayage des situations et d'innovation en termes de « solutions logement ».

Le travail commun avec les offices d'HLM (plus particulièrement avec Pays d'Aix Habitat), et avec les propriétaires de logements privés dans le cadre des baux glissants, nous a permis de favoriser et sécuriser l'accès au logement des ménages accompagnés.

Les relogements effectués, sur cet exercice, résultent pour grande partie de l'accès à un

logement via une location sous location sur le parc social ou privé.

Cependant, de lourdes inquiétudes pèsent sur le renouvellement et la pérennité de cette action pour laquelle la subvention a été diminuée de 25% depuis 2014.

Dans le cadre de cette action : 7 ménages ont été relogés.

➤ **Le partenariat avec PAH (Pays d'Aix Habitat)**

L'ALPA mène, depuis près de 10 ans, une action d'accompagnement via la « location sous location avec bail glissant » avec Pays d'Aix Habitat, qui a été formalisée en 2011 par le biais d'une convention.

Dans le cadre de ce partenariat, Pays d'Aix Habitat propose la location d'un logement social à l'ALPA, qui pendant 6 mois sous-louera le logement à une famille accompagnée par ses services.

Si le locataire satisfait à ses obligations, sa candidature est alors proposée à PAH pour le glissement du bail à son nom.

Le nombre d'attribution à l'ALPA de ces baux glissant a varié d'une année sur l'autre.

En 2016 :

- **5 réunions de coordination** ont été dédiées au suivi de cette convention entre le service social de l'ALPA et le service de gestion locative de Pays d'Aix Habitat
- **5 baux glissant** ont été attribués et signés

Cette nouvelle articulation a permis d'utiliser pleinement la convention et de renforcer le partenariat actuel avec ce bailleur.

NB : Hormis cette convention, le partenariat avec PAH a également permis la construction d'une pension de famille de 23 logements gérée par l'ALPA depuis décembre 2014 (cf. P24).

➤ **Le Conseil de Vie Sociale**

Le Conseil de Vie Sociale (CVS) s'inscrit dans une démarche collective, un temps de convivialité partagée, basée sur la participation des ménages accompagnés à l'élaboration, à la réflexion, à l'échange d'expériences et de réseaux durant ces séances. Il vise l'expression des besoins, l'émergence de propositions, la recherche de moyens et d'actions avec les participants pour améliorer concrètement le quotidien de chacun.

Les thèmes abordés concernent le logement mais aussi le milieu de vie, les relations avec les institutions, la vie familiale, la santé, l'alimentation, les sorties, la scolarité des enfants, les projets, les envies....

Ces rencontres (d'avril à décembre 2016), au nombre de 7 au total, ont réuni 24 personnes soit 44 participations. Elles ont lieu chaque mois principalement dans les locaux et sont animées avec le soutien des travailleurs sociaux et

également de partenaires ad hoc en fonction des thématiques abordées. Plus récemment, un partenariat croissant a été établi afin de favoriser des sujets nouveaux tels que l'accès à la culture par exemple (théâtre du Bois de l'Aune, culture du cœur, visite des archives départementales etc...)

Des témoignages ont été intégrés dans le focus p. 27-28.

LA GESTION LOCATIVE

L'ALPA collabore avec des bailleurs dans le cadre des dispositifs de type Intermédiation Locative avec glissement de bail. Le principe en est le suivant : L'ALPA prend à bail le logement, le sous loue à un ménage en difficulté pour ensuite proposer le glissement du bail au nom de ce dernier, après 12 mois d'accompagnement. En cas de difficulté ponctuelle du ménage, une prolongation de sa sous-location peut être envisagée par le biais d'avenants.

L'ALPA assure également la gestion immobilière d'immeubles dont elle est propriétaire dans le cadre de baux à réhabilitation.

Enfin, elle assure la location au long court de logement destinés à de l'hébergement et gère une Pension de Famille. **Au total ce parc représente 118 logements :**

- 26 logements dans le cadre de baux à réhabilitation
- 23 logements de la Pension de famille
- 14 logements en ALT
- 31 logements en IML dont 19 captés en 2016
- 24 logements en PAS dont 19 captés en 2016 (5 glissés en IML)

L'activité du service de gestion locative de l'ALPA est assez intense. Elle consiste en : la rédaction des contrats de location avec objectif de glissement de bail, des contrats de sous-location et d'avenants suivant la situation des ménages, la réalisation des états des lieux et des diagnostics techniques, le suivi et la coordination des réparations nécessaires à l'entrée dans les lieux et en cours d'occupation. Le service de gestion locative assure également une mission de soutien et de conseils auprès des bailleurs privés (aide à la gestion locative courante telle que : indexation du loyer, régularisation des charges, émission des avis d'échéance, encaissement des loyers, suivi et mise en place d'une procédure contentieuse si besoin, aide à la défiscalisation des revenus fonciers).

Le suivi technique de l'ensemble de ces logements se fait par l'utilisation d'un logiciel de gestion spécifique, celui-ci étant adapté à une gestion locative sociale.

L'année 2016 a été particulièrement importante pour le service de gestion locative de l'ALPA avec notamment :

- La prise en location de 33 logements supplémentaires dans son parc immobilier
- La réalisation de 200 interventions techniques dans les différents logements de son parc immobilier
- Un suivi technique de la Pension de Famille difficile à mener au regard de la persistance de certains dysfonctionnements depuis 2015 (se traduisant par des démarches auprès du bailleur pour obtenir la prolongation de la garantie de parfait achèvement, l'organisation de multiples rencontres et de plusieurs interventions techniques pour leur résolution, la mise en place d'une coordination efficiente avec les entreprises de maintenance)
- La reprise en main de la gestion courante des immeubles pris à bail à réhabilitation
Cette mission, assurée auparavant par les services du CCAS, a nécessité en 2016, la mise en place d'une coopération « technique » avec ces derniers pour répondre efficacement et de manière plus cohérente aux sollicitations de leurs occupants

- La programmation et la réalisation d'importants travaux de remise en état dans les logements relevant du dispositif ALT et du dispositif PAS IML
- La gestion des sinistres et le suivi des chantiers correspondants

Les interventions techniques :

Flux des fiches travaux

Dates des points bilan fiches	Nbre de fiches classées	Nbre de fiches en cours	Total
01/02/2017	41	52	93
29/11/2016	66	49	115
31/03/2016	35	49	84
10/11/2015	28	72	100

Nombre de fiches travaux « traitées et classées »

Années	2014	2015	2016
Nombres de fiches traitées	114	267	200
Total			581
Moyenne par mois sur 36 mois			16

Nombre d'interventions

<i>Une fiche travaux engendre entre 2 et 6 interventions soit 4 en moyenne</i>	
Nombre d'intervention sur 36 mois	2324
Nombre d'intervention par mois	64,56

L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE ET COMPTABLE DE L'ALPA

La comptabilité de l'ALPA en 2016 et ses moyens :

Une équipe chic au top de sa forme :

- Renforcement de l'équipe administrative et comptable avec l'arrivée d'Elodie (secrétaire comptable) fin 2015
- Une équipe du cabinet d'expert comptable NEOTEC
- Une équipe du cabinet GRANT THORNTON pour le commissariat aux comptes

La comptabilité de l'ALPA en 2016 et ses changements :

Des changements certes

- Fin de contrat avec le cabinet INEXTENSO (expert comptable)
- Externalisation de la comptabilité avec l'arrivée du nouveau cabinet comptable NEOTEC
- Réorganisation dans le fonctionnement du service comptabilité

De nouvelles pratiques

- Rédaction d'une note de travail entre l'ALPA et le cabinet NEOTEC
- Présentation interactive des comptes auprès des membres du bureau (trimestriel, arrêté administratif, CA et bientôt l'AG)
- Participation à la validation des comptes

Des avantages significatifs mais des inconvénients aussi

- La refonte du plan comptable de l'ALPA : lecture facile des comptes, plus compréhensible

- La mise en place d'une seule comptabilité⁵ : gain de temps dans le traitement et l'analyse des comptes
- De la comptabilité générale plus fluide vers la comptabilité analytique plus pertinente : le paramétrage des comptes, affectation du temps de travail réel des salariés pour chaque dispositif
- De l'interactivité avec plus de réactivité

Mais,

- Les rendus des comptes ne sont pas encore faits dans les temps souhaités
- Pas de possibilité de consulter directement les comptes donc impossibilité de suivre les créances en temps réel
- Une double tenue de la comptabilité : temps de travail supplémentaire pour l'ALPA, un coût supplémentaire

L'ALPA en 2016, quelques chiffres sur la gestion des ressources humaines :

Des salariés pour le fonctionnement de l'ALPA et de ses dispositifs

- 16 salariés au 31/12/2016
- 3 nouvelles embauches, 2 démissions, 1 fin de contrat
- Une jeune équipe avec une moyenne d'âge de 42 ans ayant une expérience professionnelle moyenne de 5 ans et 10 mois au sein de l'Association (plus stable et une bonne connaissance de la mission de l'ALPA)
- 21 029 heures de travail effectivement fournies (94% des heures de travail salariés et d'intervention de bénévoles)
- un coût horaire moyen de 29€
- Une charge salariale stable : 576 900€ en 2016 contre 573 709€ en 2015.
- Remplacement des salariés en arrêt maladie par des intérimaires, coût du remplacement de 11 373€
- 3 917 heures de formation (soit près de 20% du total des heures travaillées) :
 - o des formations en groupe : 370 heures de formation programmées avec une présence moyenne de 10 salariés
 - o des formations individuelles de 217 heures

Un tandem bénévoles / salariés

- 17 bénévoles
- 1 294 heures de bénévolat dont 975 heures de bénévolat citoyen ou de terrain et 291 heures de services ou de réunion : une hausse globale de 98% par rapport à 2015,
- 0,90 ETP sur une année
- 6% des heures de travail effectif de l'année 2016 (heures de travail salariés + heures d'intervention des bénévoles)

Quelques chiffres sur la gestion administrative et financière :

Des dispositifs et des subventions accordées

- 16 dispositifs :
 - o 2 nouveaux dispositifs le PADHL et l'IMLR, 1 dispositif en faveur des jeunes financés par la DIRECCTE non reconduit
 - o 2 dispositifs (PIL et CCAPEX) financés par les fonds propres de l'ALPA, 14 dispositifs subventionnés
- Totalité des subventions accordée en 2016 : 853 763€ soit une hausse de 14 685 soit de 2% par rapport à l'exercice 2015 de 839 078€ mais baisse de la subvention de l'ALT afférente à allocation logement accordée par la CAF/DDCS en 2016, baisse de la subvention accordée par la CAF
- Taux d'encaissement des subventions de 85% à la fin de l'exercice 2016

⁵ La comptabilité de « l'activité sociale » et « immobilière / locative sociale » ont été regroupées

Les créances

- 56 340€ de créances auprès des locataires des ALPA, représentant 13.6% des produits locatifs et des refacturations de charge de l'année (415 051€) soit une baisse du niveau de créances de 32.5% entre 2015 et 2016.
- 118 logements gérés avec 128 locataires en 2016

Taux de recouvrement des créances

- Une moyenne de 93% après déduction des pertes sur créances irrécouvrables : 83% pour les immeubles réhabilités, 86% pour l'ALT, 95% pour le bail glissant PAS, 96% pour le bail glissant IML et 100% pour le LIP et BG CAF
- 10 créances totalement irrécouvrables pour un montant de 19 051 €, 7 créances douteuses pour un montant de 6 254€ et provisionnées à 50%

Le coût de la vacance des logements

- 14% du montant total de la subvention des dispositifs concernés avec une baisse significative de 61% (64 205€ en 2016 contre 118 510 en 2015)

Une trésorerie stable

- 6 mois de trésorerie
- Variation de +27% par rapport à 2015

Un exercice 2016 clôturé, un autre qui commence

- Un équilibre des comptes en 2016
- Une trajectoire claire et définie dans le projet associatif 2017 – 2022

En résumé

- L'évolution de la pratique professionnelle de notre métier
- Une année comptable différente des autres années, toujours en mouvement, abordée avec plus de sérénité : plus posée et réfléchie mais toujours intense
- Un exercice se termine, un nouvel horizon se dessine

CONCLUSION & PERSPECTIVES

Nous évoquons l'an passé, les difficultés que rencontre le financement de certains dispositifs comme l'ALT, la convention CAF - ALPA ou encore l'obligation qui nous est faite de nous coordonner avec le SIAO concernant l'orientation du public vers certains dispositifs. Rien ne nous laisse penser en 2016, que la situation s'améliore bien au contraire.

Aux difficultés rencontrées par les personnes s'ajoutent celles de la réduction des budgets des uns ou la désorganisation des services des autres. Concrètement nous déployons un travail important pour capter avec succès des logements, que nous devons rendre par manque d'orientation. Il en va de même pour la vacance des places d'hébergement en ALT ou pour la Pension de Famille. Ces dysfonctionnements ont un coût pour la collectivité, nous l'avons vu plus haut. Si l'ALPA, n'était pas pleinement inscrite dans un réseau d'acteurs locaux et si le partenariat n'était qu'un simple mot, la moitié de notre capacité d'accueil serait vacante. Les mesures administratives, budgétaires et stratégiques que nous avons adoptées compensent ces dysfonctionnements. Si l'on ajoute à cela le flou qui entoure l'application de la loi sur la réforme des territoires⁶ dans les Bouches du Rhône, la tâche est ardue.

Il en faut bien plus pour décourager des équipes mobilisées de salariés, de bénévoles et nous l'avons vu, l'implication des personnes accompagnées est un élément non négligeable de cet engagement. Au delà de ce contexte délétère, les objectifs sont systématiquement atteints dans chacun des dispositifs. Merci à chacun

⁶ La Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, a conduit par décret du 22 avril 2016, à la création, la métropole d'Aix-Marseille Provence le 1^{er} janvier 2016.

des travailleurs sociaux, personnel administratif (secrétaire, comptable, juriste), agents techniques d'entretien, cadres, bénévoles. L'implication de chacun permet à l'ALPA d'aller de l'avant et de prendre l'initiative.

L'association a, en effet été agréée pour expérimenter sur le territoire de Pays d'Aix, la coordination des accompagnements. Cet accompagnement, émanant des réflexions des acteurs associatifs et institutionnels impliqués autour du Plan de Lutte contre la Pauvreté, permettra de mieux prendre en compte la complexité de la personne autour de problématiques telles que la Santé, l'Emploi ou la Formation, le Logement et l'Hébergement, le lien social (culture et loisirs). Il s'agira également lors de cette expérimentation, de valoriser les potentialités des personnes accompagnées, de développer la participation et par voie de conséquence, leur pouvoir d'agir. Cette méthode est ainsi une méthode de coordination « ouverte aux partenaires comme aux personnes accompagnées ».

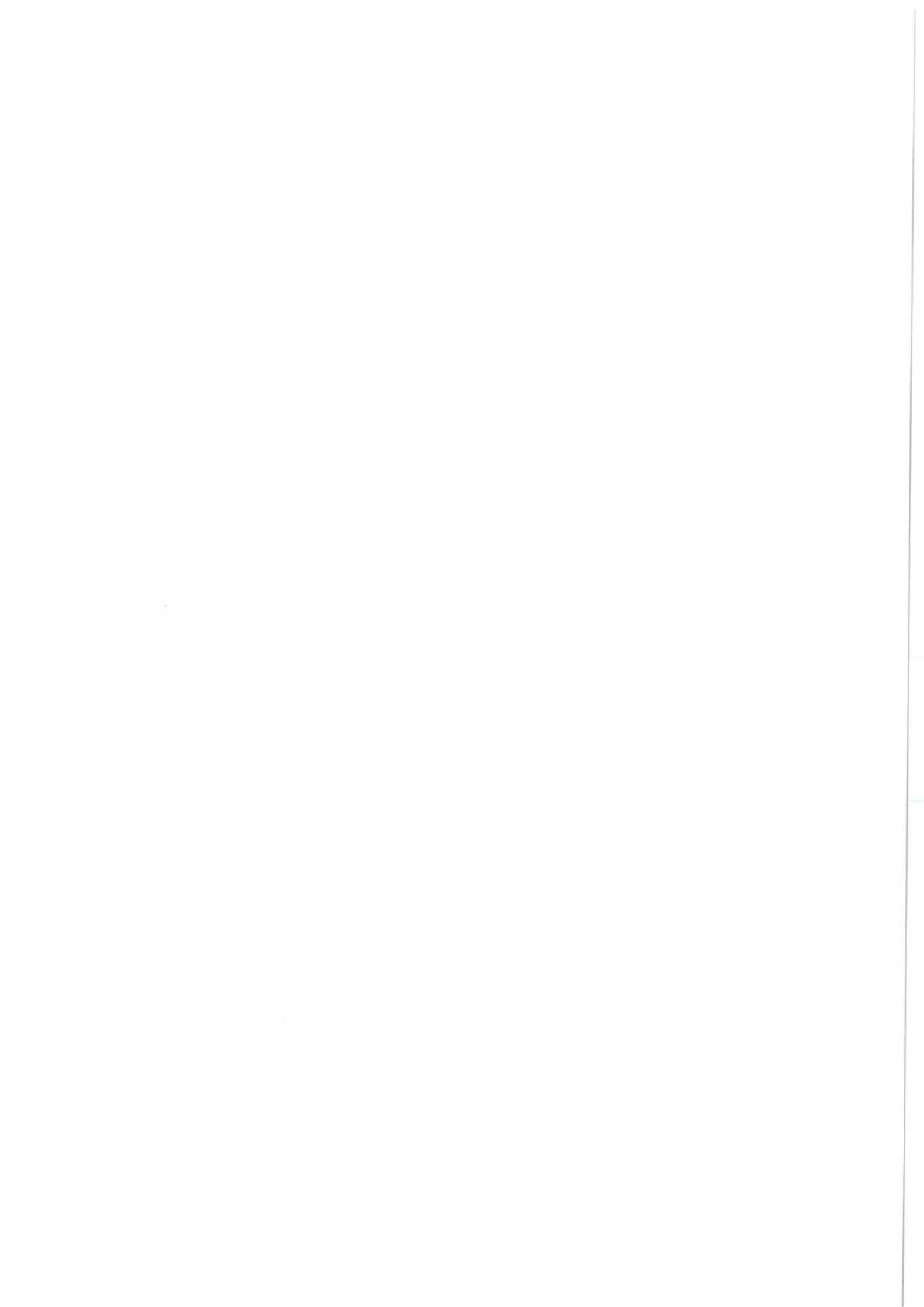
Le Point Information Logement boucle sa première année pleine de fonctionnement. Cet accueil inconditionnel qui vise une information de première intention a accueilli 400 personnes. Véritable outil de lutte contre le non recours ou contre le nomadisme institutionnel, cet accueil social permet d'informer et d'orienter les personnes sur les questions liées au logement. Les demandes de financement de ce projet portée d'abord par un collectif d'association (dont l'ALPA) au niveau du départemental, n'a pas trouvé d'écho auprès de l'Etat, du Département ni de la Région. Nous avons donc pris l'initiative d'engager cette action sur des redéploiements et du bénévolat.

La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives (CCAPEX) d'Aix en Provence, dont les chiffres de 2016 figurent plus haut, existe maintenant depuis 2013. Elle a enregistré, depuis cette période, 254 situations différentes, a procédé à 490 études de ces situation en commission et enregistre un taux de solutions positives de sortie de 74%. Ce travail a permis d'éviter 188 expulsions locatives. Cette commission fonctionne sans financement avec le co-portage de l'ALPA, le CCAS et l'association FRF.

Enfin, dans le souci de remises en question régulières l'ALPA a clôturé en 2016, une série de séminaires de travail associant salariés, bénévoles, personnes accompagnées partenaires et financeurs. Ce travail a permis de faire le point sur le chemin parcouru et les perspectives à cinq ans. Véritable laboratoire de la pensée et de l'action, ces séances ont favorisé bien évidemment une dynamique de travail à l'interne avec les personnes accompagnées, mais également un travail accru avec les partenaires. Il a permis un dialogue de fond avec les représentants des différents financeurs des actions qu'anime l'ALPA.

Hervé SUE
Directeur





ANNEXE

Quelques repères historiques ...

1989

Création d'un F.A.R.G. (Fond d'aide au Relogement et de Garantie).

1992

Mise en place d'un Service d'Aide à l'Accès au Logement.

Participation à l'élaboration du F.S.L. (Fond de Solidarité Logement).

L'ALPA est mandatée par le Préfet pour siéger au C.L.A. (Comité Local d'Attribution) du F.S.L.

1994

Mise en place de l'A.L.T. (Aide au Logement Temporaire).

Création d'un parc de 14 logements destinés à l'hébergement temporaire.

Mise en place de la commission d'attribution des logements constituée par nos principaux partenaires.

1995

Création d'un service A.S.E.L.L. généraliste (Accompagnement Socio-Educatif Lié au Logement)

Réhabilitation de 16 logements (du studio au T3) dans le centre ancien d'Aix, (l'ALPA assurant la Maîtrise d'ouvrage).

Création d'un parc de logements d'insertion en A.P.L. (Aide Personnalisée au Logement).

Création d'un fond pour l'attribution de prêts relais dans l'attente des aides du F.S.L.

1996

Mise en place d'un « guichet unique » pour les jeunes de 18 à 25 ans.

Création d'un service A.S.E.L.L. jeunes.

1998

Réhabilitation de 14 logements rue Maréchal Foch pour un public du 3^{ème} âge.

Développement et gestion locative d'un parc de 11 L.I.P. (Logements d'Insertion Privés).

1999

Mise en place d'un Atelier Recherche Logement.

Création d'IMPULSE TOIT (déménagement et garde meuble social).

2002

Création de l'A.P.E.L (Antenne de Prévention des Expulsions Locatives).

Constitution du groupe de travail sur la création d'une Maison Relais.

2004

Avis favorable du projet « Les Pléiades » Maison Relais par le Comité Régional de Validation.

2005

Mise en place des Ateliers Collectifs Jeunes en partenariat étroit avec les différentes antennes de la Mission Locale.

2006

Mise en place de deux actions en direction des jeunes en contrat CIVIS (DIRECCTE).

2008

Signature d'une convention « bail glissant » avec Pays d'Aix Habitat.

2009

Conduite d'une enquête sociale sur les besoins des personnes démunies sur le territoire du pays d'Aix.

2010

Agrément ASELL surendettement

2011

Mise en place d'une opération de captation de logements privés vacants à réhabiliter ou non, sur le centre ville d'Aix en Provence : l'opération P.A.S. (Propriétaire Aixois Serein)

Mise en place de l'antenne SIAO 13 sur la Communauté de Commune.

Signature d'une convention de prestation avec PAH visant à accompagner des ménages entrants dans le parc locatif

2013

Mise en place CCAPEX locale du Pays d'Aix

Mise en œuvre du programme Pays d'Aix Solidaire (P.A.S.) pour 5 ans

2014

Ouvertures de la Pension de Famille « Les Pléiades »

Mise en place de l'action Intermédiation Locative (IML) pour les ménages sortant de CHRS

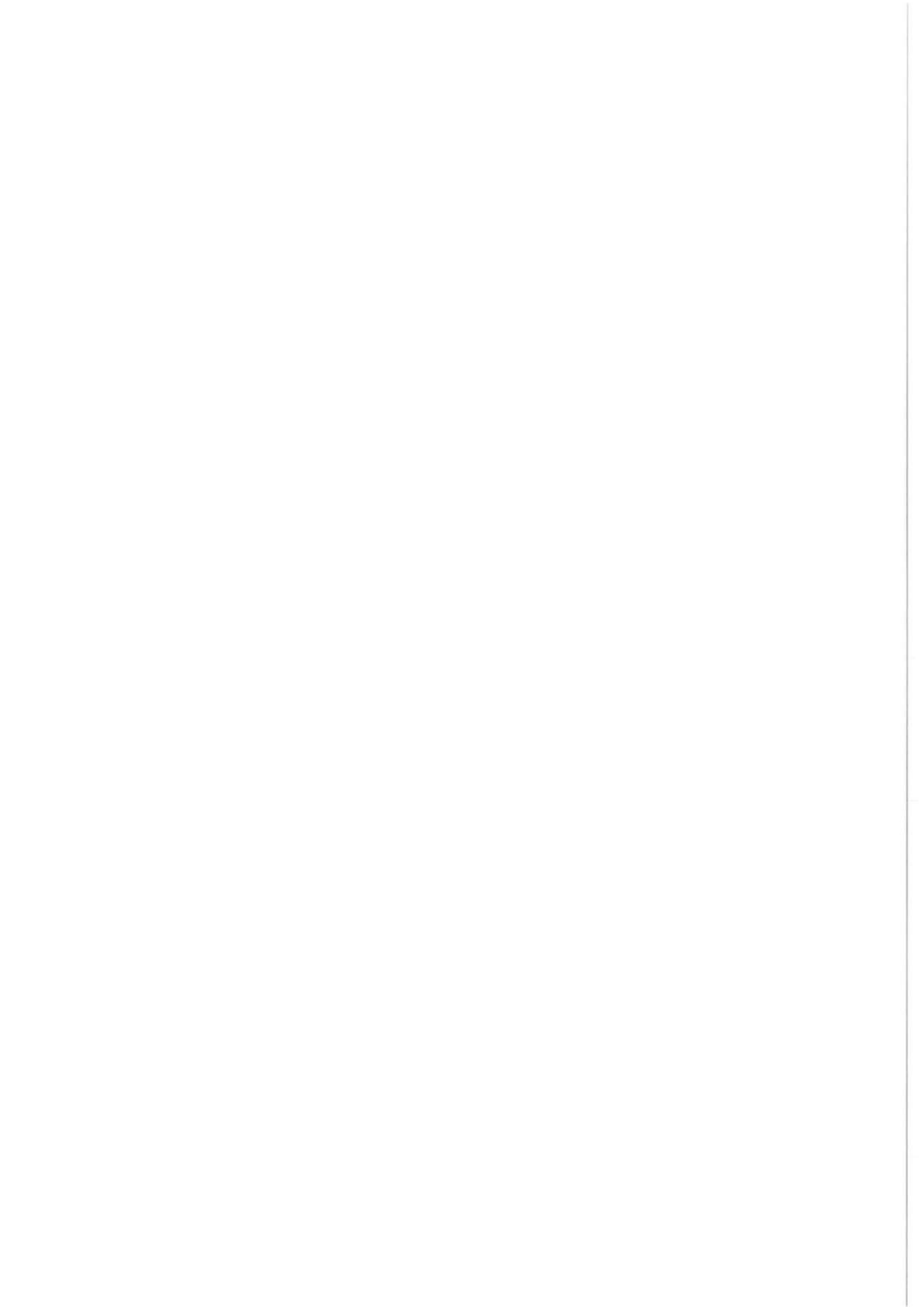
2015

Mise en place du Point Information Logement (PIL)

2016

Extension de l'IML pour les réfugiés politiques statutaires sortant de CADA/CPH

Mise en place de la permanence d'Accès aux Droits Liés à l'Habitat (PADLH)



GLOSSAIRE

- A.L.P.A.** : Association Logement Pays d'Aix
- A.L.T.** : Aide au Logement Temporaire
- A.P.E.L.** : Antenne de Prévention des Expulsions Locatives
- A.R.L.** : Atelier Recherche Logement
- A.S.E.L.L.** : Accompagnement Socio Educatif Lié au Logement
- C.C.A.P.E.X.** : Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions locatives
- C.G.** : Conseil Général
- C.P.A.** : Communauté du Pays d'Aix
- C.T.H.L.** : Commission Territoriale Hébergement Logement
- C.A.F.** : Caisse d'Allocations Familiales
- C.H.S.** : Centre Hospitalier Soins
- C.P.A.M.** : Caisse Primaire Assurance Maladie
- D.D.C.S.** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale
- F.N.A.I.M.** : Fédération Nationale de l'Immobilier
- F.S.L.** : Fonds de Solidarité Logement
- I.M.L.** : Intermédiation Locative
- L.I.** : Logement d'insertion
- LIP** : Logement Insertion Privé
- MJD** : Maison de la Justice et du droit
- P.A.H.** : Pays d'Aix Habitat
- P.A.S.** : Pays d'Aix Solidaire
- P.L.I.E.** : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- P.I.L.** : Point Information Logement
- S.A.O.** : Service Accueil orientation
- S.I.A.O.** : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation
- U.N.I.S.** : Union des Syndicats de l'Immobilier
- U.N.P.I.** : Union Nationale de la Propriété Immobilière

Les actions décrites dans ce rapport sont financées par :

**MÉTROPOLE
AIX-MARSEILLE
PROVENCE**

Territoire
du Pays d'Aix

